



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ÉDUCATION OUVERTE

Luc Massou, conseiller scientifique, DGESIP

Education ouverte : de quoi parle-t-on ?

Les **ressources éducatives libres (REL)** sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche, aux médiums les plus divers, diffusés sous une licence ouverte permettant leurs accès, utilisation, adaptation, réutilisation et rediffusion sans restrictions ou avec un minimum de restrictions.

Qu'entend-on par libre ? Libre de quoi ?

Une ressource éducative est libre lorsqu'elle est diffusée avec une licence qui accorde les permissions dites des **5R**.



Retenir

La permission de la conserver pour un usage ultérieur
Ex. La télécharger sur son disque dur.



Réutiliser

La permission de l'utiliser gratuitement dans une diversité de contextes
Ex. L'utiliser en classe, la présenter dans un colloque.



Réviser

La permission de la modifier pour l'adapter à ses besoins pédagogiques
Ex. La mettre à jour, la traduire, l'abréger, l'enrichir, etc.



Remixer

La permission de la combiner à d'autres matériels pour créer une nouvelle œuvre
Ex. Créer une vidéo qui contient des images libres, intégrer un chapitre libre à un autre ouvrage.



Redistribuer

La permission de la partager par les moyens de son choix
Ex. La rendre disponible sur son site de cours, sur une plateforme de partage ou en distribuer des copies imprimées.



Vidéos, images, musique



Manuels et autres textes



Outils d'évaluation



Scénarios d'activités d'apprentissage



Applications ou codes

Education ouverte : de quoi parle-t-on ?

Education ouverte selon le Joint Research Centre (JRC) de la Commission Européenne :

*“a way of carrying out education, often **using digital technologies**. Its aim is to **widen access and participation** to everyone by removing barriers and **making learning accessible, abundant, and customisable for all**. It offers multiple ways of teaching and learning, building and sharing knowledge. It also provides a variety of access routes to **formal and non-formal education**, and connects the two.”*



Autres notions-clé :

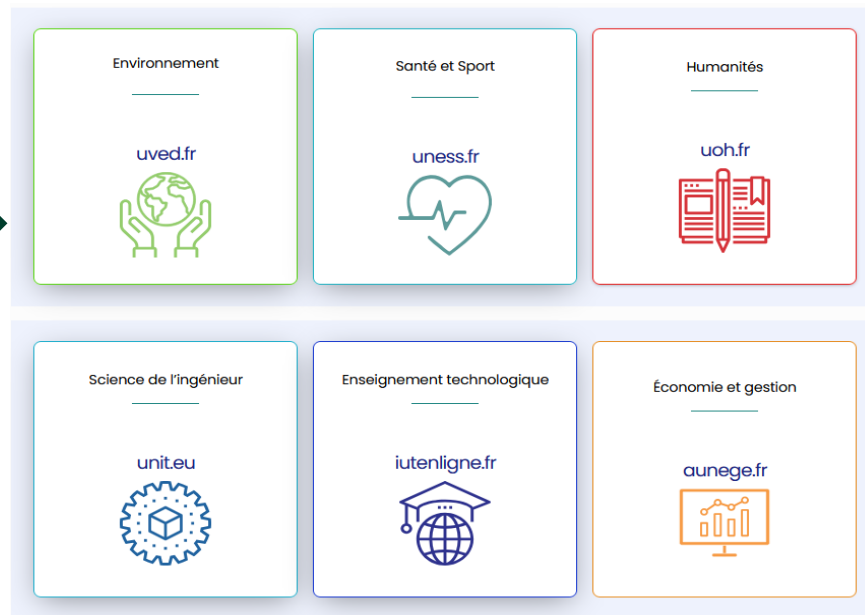
- **Pratiques éducatives libres** (PEL ou OEP) = pratiques pédagogiques fondées sur le partage et la réutilisation des ressources éducatives, la co-conception, la collaboration entre pairs, les valeurs de l'éducation ouverte.
- **Commun** = une ressource partagée + des règles encadrant ses usages + une communauté qui s'auto-organise pour pérenniser la ressource dans un cadre démocratique et collectivement négocié

Education ouverte : un engagement du MESR depuis 2005

Opérateurs nationaux de mutualisation de ressources éducatives libres :

- **Universités numériques thématiques (UNT):**
 - 6 UNT membres d'une association depuis 2017: L'Université Numérique (UN) = conventionnée avec le MESR depuis 2020
 - 2 UNT autonomes depuis 2020 : Unisciel et UNJF

l'université
numérique



Education ouverte : un engagement du MESR depuis 2005

- Autres plateformes nationales de mutualisation :
 - **FUN-MOOC** et **Canal-U**
- Projets nationaux de mutualisation de REL :
 - **Plateforme FUN-Ressources**
 - **Moodle national** de l'Université Numérique
 - **Pôle national de ressources TEDS (UVED)**
- Une exigence de création et partage de **communs numériques** pour les grands AAP nationaux en innovation pédagogique et numérique
- Une **mission sur la convergence** des opérateurs numériques nationaux de ressources pédagogiques (février 2026)



Parcours de L'Université Numérique

Sciences, Technologie, Santé

Sciences Humaines et Sociales

Droit, Économie et Gestion

Arts, Lettres et Langues

Compétences transversales



Etudiant(e)s



Enseignant(e)s



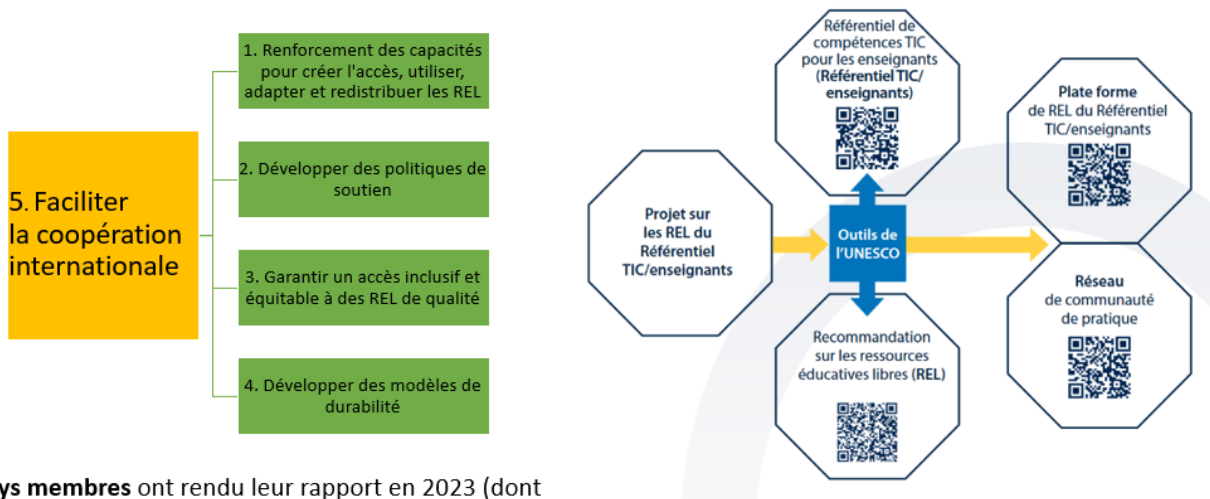
Personnels
d'appui
à la pédagogie



Etablissements
d'enseignement
supérieur et de
recherche

Education ouverte : une dynamique internationale

La Recommandation de l'UNESCO sur les REL (2019)



➡ **78 pays membres** ont rendu leur rapport en 2023 (dont la France), dans 5 zones géographiques mondiales

➡ 3^{ème} **sommet mondial REL** de l'UNESCO à Dubaï en novembre 2024, après Paris 2012 et Ljubljana 2017

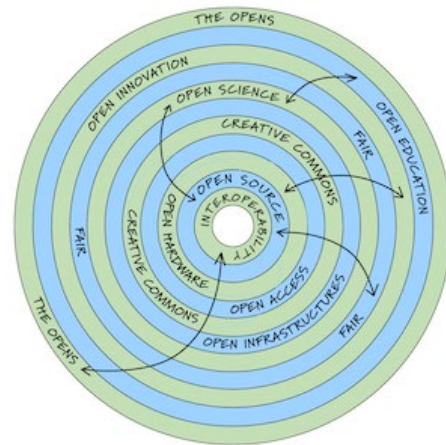
<https://oercommons.org/>

Education ouverte : une dynamique internationale



"Passerelles" est une initiative mondiale, conjointement gérée par l'UNESCO et l'UNICEF, pour aider les pays à créer et renforcer des plateformes d'apprentissage numérique. Elle facilite la coopération transfrontalière afin que tous les élèves, enseignants et familles aient accès à des contenus éducatifs numériques de qualité, bien organisés et conformes aux programmes scolaires.

<https://www.unesco.org/fr/digital-education/learning-platforms-gateway>



Projet « **Connecting the Opens Hub** » de SPARC Europe : aider « les professionnels à élaborer des politiques, des visions, des stratégies, des tactiques, des supports de promotion, des pratiques, des infrastructures et des contenus d'action mieux informés. L'intégration de l'éducation ouverte et de la science ouverte prend de plus en plus d'importance aux niveaux local, régional et national en Europe. »

<https://sparceurope.org/what-we-do/connecting-the-opens/>

Stratégie numérique du MESR : feuille de route 2023-2027

Coordination DGESIP-DGRI-France Universités : COMité numérique pour la Réussite Etudiante et l'AgiLité des Etablissements (COREALE), avec représentants des acteurs de l'ESR concernés :

- VP CA, CFVU, Numérique et Etudiants
- DSI et DGS
- CDEFI et CGE
- SSRI, SIES, HFDS et DNE
- CNOUS

26 mesures retenues dans 10 thématiques (services numériques, solutions numériques, mobilité internationale, RH, impacts de l'IA...) : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-comite-numerique-pour-la-reussite-etudiante-et-l-agilite-des-etablissements-coreale-98527>

Démarche **pluriannuelle** (6 à 36 mois selon les mesures) et **bottom-up** !

5 principes transversaux : souveraineté, cloud, ouverture des données, sécurité, numérique responsable

Mesures 9 et 10 sur l'éducation ouverte

- **Mesure 9** : *améliorer la visibilité et l'interopérabilité des ressources pédagogiques en favorisant les ressources éducatives libres (2024-2025)*
- **Mesure 10** : *élaborer une stratégie nationale pour l'Education Ouverte (2025-2027)*

Coordinateurs nationaux : Pierre Boulet puis Céline Joiron depuis 2026 (Association VP-Num) et Luc Massou (RCS-DGESIP)

Contributeurs des 2 mesures : DGESIP, UN, FUN, VP-CFVU et VP-Etudiants, ADBU, Couperin, ABES, AIPU France, Liber et SPARC Europe + Universités de Nantes et de Lille

Experts consultés via 1 guide d'entretien commun : chaire UNESCO RELIA, HAL, Open Education Global, ICDE, ANSTIA, PIX, Canal-U, COSO, Wikimédia, IFEF, politiques EO dans différents pays (Belgique, Pays-Bas, Irlande, Allemagne, Sénégal...)

- **Mesure 9 : formuler des recommandations** techniques, éditoriales et juridiques : Indexation et mutualisation standardisées, Formats, Métadonnées, Licences d'utilisation, Accessibilité des REL, Multilinguisme, Cycle de vie des REL.
 - **Mesure 10 : encourager tous les aspects de l'éducation ouverte** : Sensibilisation, communication, valorisation ; Réglementation, financement, modèle économique ; Partenariats nationaux et internationaux ; Développement professionnel des enseignants et des personnels d'appui ; Accréditation et reconnaissance de l'apprentissage ouvert ; Recherche et évaluation ; Gouvernance et soutien au pilotage
-

Mesures 9 et 10 sur l'éducation ouverte

Avancement :

- **Validations COREALE** en 2 temps : livrable de recommandations + plan d'actions (avec chiffrage budgétaire)
- **Mesure 9 :**
 - **livrable** validé en février 2025 : données documentaires sur les REL (définitions, acteurs, plateformes, licences, accessibilité, ...) + 12 recommandations détaillées = <https://zenodo.org/records/18604097>
 - plan d'action validé en juin 2025 = **2 guides** (juridique et sur les métadonnées) + **commun numérique** (pour double exposition des REL en SupLOMfr et RDF) : sortie pour 2^{ème} semestre 2026
 - Suite du plan d'action en 2027 ?
- **Mesure 10 :**
 - Livrable à valider en 2026 (mai ?)
 - Plan d'action à définir = comité pour la mise en œuvre de la stratégie nationale en EO ?
 - Enjeu de communiquer davantage sur les 2 mesures : FU, VP-CFVU...

Financement : fonds abondé par un prélèvement global national sur la SCSP des établissements (0,x millièmes)

Mesure 9 : 12 recommandations

Former et accompagner les auteurs de REL

1. Former les futurs auteurs de la communauté académique en formation initiale et continue
2. Accompagner la communauté académique

Penser en termes de cycle de vie de la ressource

3. Favoriser la collaboration et permettre une meilleure mutualisation à chaque étape du cycle de vie de la ressource
4. Organiser des processus de validation de la qualité de la ressource
5. Anticiper les possibilités légales et techniques de mises à jour
6. Construire des indicateurs d'usage des REL

Encadrer juridiquement la production et la diffusion de REL

7. Former les personnels aux questions de propriété intellectuelle*

8. Associer systématiquement une licence* pour chaque ressource produite en privilégiant les licences* déterminant leur caractère libre

Documenter la ressource pour garantir son interopérabilité*

9. Définir une indexation* en choisissant un standard* et un format de métadonnées* qui permettent de retrouver une ressource où qu'elle soit entreposée
10. Associer des identifiants pérennes* pour suivre la ressource et permettre la citation

Développer l'accessibilité* de la ressource et le multilinguisme*

11. Rendre la ressource accessible dès sa conception en choisissant les solutions techniques et éditoriales adaptées
12. Promouvoir le multilinguisme*

Mesure 10 : synthèse en cours

Pistes de recommandations (encore à valider !) :

- Mettre en place un comité d'experts pour la définition d'un **modèle économique**
 - Intégration de l'EO dans les **fiches de mission** des personnels en poste (personnels d'appui à la pédagogie, au numérique, à la documentation)
 - Fond d'amorçage national pour financer des **ateliers et collectifs multi-acteurs** (à l'instar des ateliers de la donnée) sur tout le territoire
 - **Exigence** de livrer des REL pour tout projet pédagogique financé sur fonds publics (AAP/AMI nationaux ou locaux)
 - **Acculturer les gouvernances** d'établissements à la mise en oeuvre de stratégies locales en faveur de l'EO
 - **Reconnaître l'engagement** dans l'EO dans les carrières des personnels (notamment enseignants)
 - **Favoriser la coopération** inter-établissements et à l'international en faveur de l'EO (Alliances européennes, plateformes...)
 - Considérer les REL comme une **publication**
 - Proposer un **référentiel de compétences** pour la formation de formateurs
 - Mettre en place un **baromètre** de l'EO
 - ...
-

Mesure 10 : freins et rôle des personnels SCD

Freins actuels à l'EO :

- **Culture professionnelle** des enseignants-chercheurs : SO « centrifuge » VS EO « centripète »...
- Cf : **16 obstacles à franchir** (blog chaire RELIA, mois de l'EO, mars 2026) : <https://chaireunescorelia.univ-nantes.fr/> (obligation, compétition, légitimité, colonialisme, obligation, pillage, détournement, jugement, ingratitude...)
- Processus de **conception complexe** : ingénierie et scénarisation pédagogiques, médiatisation numérique, co-conception, propriété intellectuelle des contenus utilisés... = besoin d'accompagnement !
- **Méconnaissance** de l'EO et des licences ouvertes
- Manque de **travaux scientifiques** en EO, notamment francophones
- Manque d'**indicateurs** d'usages, comme le baromètre SO

Rôle potentiel des personnels de bibliothèques :

- **valeurs et principes** communs avec la SO : partage, diffusion des savoirs, ouverture...
 - **rôle-clé** des personnels de bibliothèque sur plusieurs niveaux : indexation, mise en visibilité des catalogues, formation de formateurs, accompagnement éditorial (accessibilité de la ressource, principes FAIR, métadonnées...), production de REL
 - améliorer les **métadonnées** pour interconnecter les catalogues : REL visibles, découvrables, identifiables, interopérables, décrites
 - utiliser des ID pérennes pour améliorer la **citabilité** des REL, comme une publication
-